



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION TASS2T

27 AVRIL 2022

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

(Période janvier à décembre 2021)

1. Rapport moral

L'association TASS2T a été créée le 28 mai 2018 et prolonge l'activité du collectif Tass2T créé en 2015. Notre ligne directrice reste de ne pas aider ponctuellement et anonymement de nombreuses personnes, mais plutôt de nous centrer sur quelques personnes et de les accompagner jusqu'à leur intégration, qui peut prendre plusieurs années et ainsi devenir pour elles un soutien fiable et de confiance.

Je voudrais, pour commencer ce rapport, remercier les bénévoles qui agissent pour Tass2T car, contrairement à beaucoup d'associations, tout au long de l'année 2021, comme en 2020, malgré les risques liés au Covid et les périodes de confinement associées, TASS2T a pu continuer à fonctionner presque normalement.

La famille Askhabov a confirmé en 2021, son autonomie financière en «mode normal». Le père de famille a obtenu un CDI et règle le montant de son HLM sans l'aide de Tass2T. Nous avons toutefois conservé des moyens pour pouvoir faire face à des aléas éventuels.

Nous avons fait l'hypothèse fin 2020 de la confiance de nos donateurs et suivi notre ligne directrice (cf début paragraphe) en décidant de relancer le cycle Tass2T avec une nouvelle famille bénéficiaire. C'est finalement avec deux nouvelles familles (parents et deux enfants) que l'année 2021 a commencée pour Tass2t.

2. **Rapport activité** a. **Activité interne**

Nous avons eu 4 réunions de bureau en 2021. Une première réunion en présentiel le 20/01/21 puis une télé-réunion le 4/03/21 pour préparer l'AG, une autre le 15/09/21 pour faire le point de la rentrée scolaire et enfin une dernière le 10/11/21 pour préparer la fête de fin d'année.

Beaucoup d'échanges ont été réalisés à distance par courriel et téléphone, la crise sanitaire et la nécessaire présence auprès des familles ont fortement impacté nos capacités d'échanges en présentiel.

L'année 2021 a été marquée par la continuité de la prise en charge des deux nouvelles familles respectivement installées en octobre 2020 et décembre 2020 dans deux appartements mis à disposition par deux bienfaiteurs, pour un loyer très modéré.

Notre association avant 2021 se concentrait sur une seule famille, quasi-autonome, devenue avec le temps proche de tous et en confiance réciproque totale. 2021 a été l'année du changement car il a fallu multiplier par 3 notre disponibilité, ré-apprendre à construire des liens de confiance avec des familles.

Nous avons hélas redécouvert, une fois le problème du logement en partie réglé, que les difficultés, pour une famille étrangère de vivre dans une société qui ne vous souhaite pas la bienvenue et dont vous ne maîtrisez ni les codes ni la langue, sont toujours présentes. L'inscription auprès des organisations caritatives (pour la nourriture), les rencontres avec les Maisons Des Solidarités (pour les aides sociales), les échanges avec la préfecture, les enseignants des enfants, les juristes du secours catholique, la case de santé ont fait partie des activités 2021.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION TASS2T

27 AVRIL 2022

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

(Période janvier à décembre 2021)

b. Activités externes concernant les personnes soutenues

- **Famille S:** Les enfants ont été tout d'abord scolarisés dans leur école avenue de Muret en début d'année pour ensuite entamer la rentrée 2021-2022 à proximité de leur domicile. Le changement s'est fait en douceur sans aucun problème d'adaptation. Les parents ont été mis en contact, pour accélérer leur intégration, avec des associations loi 1901, avec un taux de réussite partiel. L'inscription de la mère de famille à des cours de français à la rentrée 2021 lui a permis d'améliorer celui-ci. La famille a des petits revenus, venant d'activité partielle du père.
- **Famille H :** Les enfants, qui n'étaient pas scolarisés, ont été inscrits dès janvier 2021 dans l'école maternelle locale. La fille aînée a eu des difficultés, hélas toujours pas totalement résorbées à fin 2021, après son passage en CP. Le père de famille a obtenu sa carte de séjour, renouvelée en 2022 avec autorisation de travail. Le niveau de français des parents reste une difficulté, non résorbée à fin 2021. Des problèmes de santé des enfants, en partie dû à une vie d'errance de la famille, les ont obligés à des séjours hospitaliers longs en 2021. Le père a pu travailler en intérim obtenant de petits revenus pour la famille.
- La famille Askhabov est autonome: Les trois enfants ont respectivement intégré en 2021 collège, primaire et maternelle sans problème. L'aînée a souffert en début d'année d'absence d'ordinateur, problème réglé en fin d'année, grâce à la mise à disposition d'un PC.
- Les familles M. et Z. sont entrées en 2018 dans le périmètre de Tass2T nous restons en veille, pour apporter notre aide à la demande. La famille M, grâce au Secours catholique, a obtenu en 2020 ses premières cartes de séjour. Elle a pu ainsi, pour la première fois depuis son arrivée en France en 2009, se rendre durant l'été 2021 dans son pays d'origine (Kosovo), retrouver ses racines et montrer ses deux enfants nés en France. Tass2T continue à prendre en charge un abonnement de téléphone mobile pour cette famille.

Nous avons pu fin 2021 organiser une fête de fin d'année, avec bien sûr des cadeaux pour les enfants et leur permettre d'avoir un vrai Noël, qui a regroupé les 3 familles principales et les bénévoles de Tass2T.

Nous n'avons hélas pas encore réussi à mettre en œuvre toutes les possibilités de l'association et en particulier celles de faire réaliser des travaux « rémunérés » dans le cadre légal d'un échange de service, pour améliorer le cadre financier contraint de notre toute petite association.

Assumer les charges, même limitées, que représentent deux appartements reste pour Tass2T à la limite de ses possibilités et il nous faut être vigilant pour respecter nos engagements, tant côté propriétaires que familles aidées. La proposition de quelques donateurs faite à fin 2020 d'augmenter leur aide mensuelle a été la bienvenue, et nous a montré que notre association avait un avenir grâce aux donateurs. Notre équilibre reste à long terme précaire et une recherche de nouveaux donateurs et/ou une demande de contribution complémentaire pourrait être nécessaire en début d'année 2023. Je voudrais enfin, pour conclure mon rapport, remercier à nouveau toutes celles et ceux qui par leur disponibilité et leur présence physique régulière auprès des familles soutenues contribuent à rompre l'isolement et le repli sur elles-mêmes de celles-ci, et démontrent ainsi que la solidarité n'est pas qu'un mot. Maintenir le moral de ces familles est une nécessité dans le (trop) long parcours d'intégration actuel, semé de nombreuses embûches.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION TASS2T

27 AVRIL 2022

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

(Période janvier à décembre 2021)

Je n'oublie pas nos donateurs qui grâce à leur dons réguliers nous permettent d'agir et même de préparer un futur pour Tass2T.

Nous sommes petits mais nous agissons et je veux croire qu'en 2022, grâce à vous tous, nous pourrons continuer, dans de bonnes conditions, le soutien des familles dans leur long parcours d'intégration.

Merci de votre attention

Le président de Tass2T
Jacques HOFFMAN